

Jours fériés pour l'année 1989

2	janvier	_	lundi
23	mars	_	jeudi saint
24	mars	-	vendredi saint
27	mars	_	lundi de Pâques
1er	mai		Lundi, fête du travail
4	mai	_	jeudi Ascension
5	mai	_	vendredi, lendemain de
			L'Ascension
9	mai		mardi (anniversaire de la
			déclaration du Président
			Robert SCHUMAN)
15	mai	_	lundi Pentecôte
21	juillet	_	vendredi - fête nationale
			belge
15	août	_	mardi - Assomption
1er	novembre	-	mercredi - Toussaint
2	novembre	-	jeudi - Fête des Morts
23	décembre		samedi)
	au		5 jours
30	décembre)
TOTAL : 18 JOURS.			

LUXEMBOURG : Mêmes jours que Bruxelles sauf le 21 juillet 1989 qui est remplacé par le vendredi 23 juin 1989, fête nationale luxembourgeoise.

Le travail reprendra normalement le mercredi 3 janvier 1990.